

COMMUNIQUE DE PRESSE 10 juillet 2023

TOURISME : INAUGURATION DES NOUVELLES ACTIVITÉS PROPOSÉES CET ÉTÉ DANS LES STATIONS DE LA DRÔME

Afin de développer l'offre touristique des stations et de s'affranchir de la dépendance à la neige, le Département propose de nouvelles activités dans les stations du Col de Rousset et de Font d'Urle. Ces nouveaux équipements ont été inaugurés ce lundi 10 juillet par la Présidente Marie-Pierre MOUTON et les élus du Conseil départemental.

Troisième destination touristique du Département avec plus de 200 000 entrées par an, les stations de la Drôme favorisent la pratique des activités de pleine nature, dynamisent l'économie (10 M€/an de retombées économiques) et contribuent au rayonnement touristique de la Drôme. Dans un contexte de changement climatique impactant fortement l'enneigement en moyenne montagne, le Département a repensé le modèle économique de ses stations dans une logique de transition. Cette démarche vise à s'affranchir progressivement de la dépendance à la neige en développant des activités quatre saisons. Une ambition inscrite dans le plan stratégique des stations 2022-2026 et dans la stratégie attractivité récemment votée par l'Assemblée départementale, qui se traduit par des investissements importants et la mise en place de nouvelles activités.

Tubing et airbag jump au col de Rousset

Au Col de Rousset, à côté de la luge sur rail, deux nouveaux équipements ont été installés pour constituer un espace glisse :

- Une piste de glisse de 73 m de longueur, utilisable avec des bouées ou des luges en hiver (tubing), est ouverte principalement à destination des familles et des enfants à partir de trois ans.
- Un tremplin équipé d'une réception sur coussin d'air permet de réaliser des figures acrobatiques en bouées ou à ski (airbag jump). Cette activité est destinée principalement aux adolescents et aux jeunes adultes en recherche d'adrénaline (taille minimale 1,20m).

Avec ces nouveaux équipements, d'un montant de **200 000** \mathbf{C} , l'objectif est de créer un pôle d'activité quatre saisons pour les familles et les groupes, notamment scolaires. Ces nouveaux produits ont été ouverts le 18 juin 2023. *Tarifs*: $2\mathbf{C}/tour$, $7\mathbf{C}/demi-heure$, $12\mathbf{C}/heure$.

L'espace panoramique accessible aux personnes à mobilité réduite

Afin de garantir une accessibilité de tous aux panoramas à 360° de la station du Col de Rousset (vue sur le Ventoux et les hauts sommets du Vercors), le Département a aménagé un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite entre le haut du télésiège et le point de vue du collet de Sapiau (environ 300 m). Le télésiège, dont la rénovation est prévue dans le plan de développement des stations, est homologué pour transporter des personnes en déficit de mobilité. Au-delà des personnes à mobilité réduite, cet équipement ouvert depuis le 1^{er} juillet a vocation à fa-

Contact presse : Yvan Guilhot 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75 - <u>yguilhot@ladrome.fr</u>

ciliter l'accès à un public senior demandeur de ce type d'aménagement, ainsi qu'aux parents avec poussettes. Le montant de cet aménagement est de **10 000 €**.

Un parc accrobranche à Font d'Urle

Pour diversifier les activités de la station, le Département a ouvert, samedi 8 juillet, un parcours accrobranche à Font d'Urle. Installé à proximité du front de neige et du village vacances, ce parc composé de parcours aériens suspendus sur des filets, de toboggans, de cabanes et d'agrès au sol ne nécessite pas le port de harnais de sécurité. Ludique et accessible, cette activité est destinée à un public familial, de 3 à 14 ans. Elle a vocation à compléter l'offre de randonnée proposée par l'ENS de Font d'Urle, notamment le sentier familial du Karst qui enregistre chaque année plus de 15 000 passages en juillet-août. Après les premières installations en 2023, de nouveaux travaux viendront renforcer les activités proposées dans le parc en 2024. Le montant total de cet investissement est de **180 000 €**. En complément de ce parc, un parcours de tir à l'arc d'une durée d'1h30 a également été créé à Font d'Urle.

Tarif pour l'accrobranche : 8€/enfant, 4€ pour les adultes accompagnant. Pour le parcours de tir à l'arc : 6,5€/personne.

Soutenir le tissu économique local

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOU-TON: « Un an après le vote du plan de développement pour les stations, ces réalisations sont une première étape vers la transformation de nos stations en stations quatre saisons. Avec un investissement total de 15 M€ dans les stations de la Drôme d'ici 2026, d'autres actions vont voir le jour dans les prochaines années. Au-delà de l'équilibre financier des stations, l'ambition portée par le Département est de conforter nos territoires de montagnes et de soutenir le tissu économique lo-cal. A l'horizon 2030, ces investissements devraient réduire la dépendance à la neige de 73% à 58% ».

Dans la continuité de ces premiers équipements, d'autres actions structurantes sont en cours dans les stations de la Drôme : l'amélioration du parcours client avec le développement d'un nouveau site internet et d'une nouvelle billetterie, la rénovation et la diversification des activités de stade de biathlon Raphaël Poirée, l'amélioration du domaine skiable de Font d'Urle, la diversification des activités de la station de Lus la Jarjatte et d'Herbouilly ou une réflexion sur le repositionnement de Valdrôme.

Contact presse : Yvan Guilhot 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75 - <u>yguilhot@ladrome.fr</u>

2/2